

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE PARTAGE



Partage
avec les enfants du monde

RAPPORT MORAL



Chères marraines, chers parrains, chers amis de PARTAGE, L'année 2023 a été celle des 50 ans de PARTAGE. Une année pas comme les autres où nous avons fêté l'anniversaire de cette chaîne de solidarité imaginée en 1973. Nous l'avons fait de façon conviviale, en organisant cinq rencontres en région, avec la présence d'un partenaire différent à chaque fois, et avec des rendez-vous au plus près de chez vous, donnés par nos antennes locales. Ces moments festifs d'échange, de rencontre, de découverte ont marqué celles et ceux qui ont pu y participer. La couverture presse de ces événements et la diffusion d'un spot télé avec François MOREL, parrain fidèle et ambassadeur de PARTAGE, nous ont permis de toucher le grand public et de le sensibiliser à la cause des enfants. Un grand merci à François, et à toutes celles et tous ceux, salariés ou bénévoles qui œuvrent avec détermination.

Bien entendu nous avons aussi et surtout poursuivi inlassablement notre action, dans 18 pays, avec nos partenaires ; notamment via diverses actions d'éducation, parfois en situation de crise, de prévention santé, d'alimentation meilleure à travers le soutien aux cantines scolaires, de défense des Droits de l'Enfant en général et de l'égalité entre filles et garçons en particulier. Nous avons mis en place, au sein même de PARTAGE, une procédure d'alerte pour suspicion d'acte de violence envers un enfant, et ainsi renforcé la protection des enfants. Nous veillons en parallèle à ce que l'ensemble de nos partenaires mette en place ou améliore une telle procédure.

Nous avons innové dans notre organisation, en créant un premier bureau décentralisé au Bénin, dans cette zone de l'Afrique subsaharienne où nous souhaitons renforcer notre présence. Grâce au soutien des marraines et parrains, des donatrices et donateurs, réguliers ou ponctuels, nous avons eu les moyens de maintenir nos engagements et de financer ces projets. Merci à tous pour cette fidélité et cet engagement dans le temps qui font la force de PARTAGE. Vous trouverez ci-après beaucoup d'informations et des éclairages sur nos actions et la gestion financière. Votre Conseil d'Administration et son Bureau sont très attentifs à cette transparence qui scelle votre confiance. Je souhaite souligner l'engagement bénévole des administrateurs qui pilotent, aux côtés de Yolaine GUERIF, la Directrice Générale, notre association. Deux d'entre eux ont pu se rendre sur place, au Liban et en Equateur, dans le cadre d'une mission conjointe avec un salarié, pour rencontrer nos partenaires et plus spécifiquement leurs gouvernances. Que toutes et tous soient ici remerciés pour leur opiniâtreté.

Mais comment parler de 2023 sans parler du contexte mondial ? Comment regarder ailleurs alors que sous nos yeux, aux portes de l'Europe ou sur les rives de la Méditerranée, la guerre fait rage ? Les violences terroristes, les prises d'otages, les actes de guerre visent et touchent en premier les populations civiles. Et, parmi elles, tuent, mutilent, traumatisent à jamais des enfants et en rendent d'autres orphelins. Quel avenir préparons-nous à la jeunesse ? Quel monde proposons-nous aux enfants ?

À PARTAGE, malgré ces horreurs qui perdurent, nous ne nous résignons pas et poursuivons notre quête d'un monde plus juste, équitable et durable. Les actions d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) y contribuent, en faisant se rencontrer les jeunes par-delà les frontières, et en leur proposant d'agir localement. Cela paraît peu, mais c'est tellement essentiel...

C'est dans votre soutien que nous trouverons la force de poursuivre les 50 prochaines années...

Solidairement. »

Dominique BISSUEL
Président

2

RAPPORT
MORAL

3

MISSION, VISION
ET VALEURS

4

PARTAGE
DANS LE MONDE

6

LES FEMMES
ET LES HOMMES
DE PARTAGE

9

ORGANISMES
ET PARTENARIATS

10

ACTIVITÉS 2023

12

FOCUS SUR
DES ACTIONS

24

RAPPORT
FINANCIER 2023



NOTRE MISSION

PARTAGE soutient des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé. PARTAGE accompagne aussi le développement de sa communauté.

NOS VALEURS

PARTAGE défend et promeut avec exigence les droits fondamentaux de l'enfant et son épanouissement, face aux défis économiques, sociétaux et écologiques d'aujourd'hui et de demain.

L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT

C'est ce qui guide l'action de PARTAGE au quotidien. Cette notion introduite en Droit international et national par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), amène à systématiquement prendre en compte le point de vue de l'enfant et son bien-être dans toutes les décisions qui le concernent.

La conduite des actions respecte les valeurs suivantes, applicables à l'ensemble des parties prenantes de l'association : enfants, familles, marraines et parrains, donatrices et donateurs, mécènes, partenaires, bénévoles, membres de l'équipe salariée et membres du Conseil d'Administration.

RESPECT MUTUEL ET RÉCIPROCITÉ

Ces notions sont essentielles pour PARTAGE, permettant ainsi à chacune et chacun de prendre sa place dans l'action et de mettre en œuvre la solidarité en veillant à lutter contre ses propres préjugés et toutes formes de discriminations.

TRANSPARENCE

Cette notion porte l'ensemble des communications de l'association, qu'il s'agisse des orientations et actions de PARTAGE, leur efficacité et leur impact direct et indirect, en communiquant sur l'éthique, la déontologie et l'indépendance de l'association.

PARTAGE DANS LE MONDE

CHIFFRES CLÉS :

- **50** ans d'existence
- Plus d'**UN MILLION** de bénéficiaires des actions
- **25** partenaires locaux
- Dans **18** pays
- Près de **20 000** marraines, parrains & donatrices, donateurs
- **12** antennes locales en France
- Près de **250** bénévoles
- **14** membres du Conseil d'administration
- **29.10** salarié.es (en ETP)
- **11.8 M€** de budget en 2023

DOMAINES D'INTERVENTION :

- **EDUCATION**
- **SANTÉ ET ALIMENTATION**
- **PROTECTION CONTRE LES ABUS**
- **DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

25 partenaires locaux
Dans **18** pays

au 31.12.23



AMÉRIQUE LATINE

Brésil : AGACC

Équateur : INEPE, SAN JUAN

Honduras : COMPARTIR

CARAÏBES

Haïti : ADEMA, ACDED

AFRIQUE

Bénin : RACINES

Burkina Faso : DISPENSAIRE TROTTOIR, KEOOGO

Madagascar : BEL AVENIR, VAHATRA

Union des Comores : MAEECHA

Plus d' **1 MILLION** de bénéficiaires des actions*

11.8M€ de budget en 2023



EUROPE

Roumanie : RENAITRE

Mayotte : VILLAGE D'EVA

France : GÉNÉRATION MÉDIATEURS

MOYEN-ORIENT

Égypte : AHEED

Liban : MSL, SESOBEL

Palestine : IBDA

ASIE

Cambodge : BANDOS KOMAR

Inde : SARD

Népal : BIKALPA, VOC

Thaïlande : CPR, HSF

* Source : Rapports d'activités des partenaires de PARTAGE

LES FEMMES ET LES HOMMES DE PARTAGE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de PARTAGE est composé de 14 membres élu.es à l'Assemblée générale.

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Dominique BISSUEL
Président



Ilona REZSO
Vice-présidente



Guillaume SORDET
Trésorier



Francis DUFOUR
Secrétaire

AUTRES MEMBRES

Mme Marie-Jeanne BRIGHT-CALVÉ
M. Bertrand BOISSELET
M. Christian CARAU
Mme Marie-Françoise COLLINEAU
Mme Fanny FALCOFF
M. Alain GAYET
Mme Chantal GRAVELAT
Mme Corinne LOVERICH-BOUVET
Mme Corinne RENOU-NATIVEL

CHIFFRES CLÉS RH

au 31.12.23

29,10 Effectif des salarié.es (ETP)

181 167 € Montant annuel brut
global des 3 rémunérations totales les plus élevées

2,33 écart entre les 5 plus
hautes rémunérations et la plus basse

0 € rémunération totale
des membres du Conseil d'Administration

MEMBRES DE L'ÉQUIPE SIÈGE

au 31.12.23



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau
Président

DIRECTION GÉNÉRALE

● Yolaine GUÉRIF ●
Directrice générale

Mélanie GALLOIS
Attachée de direction

PÔLE PARTENARIAT

● Cécile HÉRY ●
Directrice
partenariats

PÔLE ENGAGEMENT CITOYEN

● Jennifer DUQUESNE ●
Directrice
engagement citoyen

● Claudine PARAIRE ●
Directrice
des relations
Grands Donateurs

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

● Périne MAILLET ●
Responsable
RH

● Frédéric DOIN ●
Responsable
administratif

Zone Asie, Moyen-Orient, Caraïbes

● Anne CALVEL
Responsable géographique

Colin BOYAVAL
Responsable de programmes
Moyen-Orient

Laure ETCHETO
Responsable de programmes
Asie et Haïti

Alexandra DE OLIVEIRA
Chargée de relations Parrains
et Donateurs

Zone Amérique latine, Afrique, Océan Indien, Europe

● Nahuel DUMENIL
Responsable de zone
géographique et suivi
Amérique-Latine

Hélène MAHIEUS
Chargée de relations
Parrains et Donateurs

Hortense TOLLU
Responsable Suivi
Programmes OI, Europe

Roger AMANTCHE
Coordinateur Régional AO

Géraldine FADAÏRO
RAF AO

Marie BENKETAF
Responsable suivi-évaluation,
apprentissages

Espace Communication et Mobilisation

● Camille ROUGELOT
Responsable communication
et mobilisation

Sabrina MUSIAL
Responsable digitale

Leslie GRAVE
Responsable mobilisation et
bénévolat

Sylvie CHED'HOMME
Assistante communication

Sébastien PASSEL
Responsable ECSI

Stephanie HENRION
Responsable mécénat

Espace Grand Public

● Élise GOUJON
Responsable développement
des ressources grand public

Marine CABALLOL
Chargée de relations parrains
et donateurs Asie

Marie-Clémentine LEGRAND
Chargée de fidélisation

Nathalie MATRAN
Chargée de relations Parrains et
Donateurs Afrique, Océan Indien
et Europe

Ingrid HERBIG
Renfort Relation Parrains
et Donateurs

Fidèle KARUHIJE
Contrôleur de gestion

Jean-Michel QUAEGEBEUR
Comptable

Christine DEBRAY
Assistante administrative

Catherine ENGELEN
Assistante traitement des dons

Consultez notre site internet
pour plus d'information :



- Membres du comité exécutif (COMEX)
- Membres du comité opérationnel (COMOP)

12 ANTENNES LOCALES BÉNÉVOLES

ALSACE

Christian CARAU

Brigitte WILD

AUVERGNE

Chloé LAUSTRIAT

Bernadette CARBONNEL

BORDEAUX GIRONDE

Anne BERARD

Blandine DELAVAUULT

CALVADOS

Martial LEGRAS

Jean-Louis LIBOIS

GARD-HÉRAULT

Diana BARREDO

Marie-Anne BOTTRAUD

ISÈRE

Jean-Charles SOURIAU

Martine DE ANGELIS

LYON RHÔNE

Julia TALAMONI

Anne BRIOT

LILLE

Vincent CATRICE

Jean-Pierre LUBET

OISE

Corinne LOVERICH-BOUVET

Remi NICOLAS

RA ST-ÉTIENNE

Brigitte GIRET

Raymond RAMAROSAONA

RÉGION NANTAISE

Christianne DRONNEAU

Luc DOARE

VENDÉE

Martine BOUFFET-VERGNIOL

Laurence PAPILLON



ORGANISMES ET COLLECTIFS

PARTAGE est membre de plusieurs instances sectorielles regroupant chacune de nombreuses organisations, qui militent ensemble pour la promotion des Droits de l'Enfant à travers le monde.



COALITION ÉDUCATION



DYNAMIQUE DE LA CONVENTION AUX ACTES



GROUPE ENFANCE



ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)



COMITÉ DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE



COORDINATION SUD



FONDS POUR LA PROMOTION DES ÉTUDES PRÉALABLES, DES ÉTUDES TRANSVERSALES ET ÉVALUATIONS (F3E)



FRANCE GÉNÉROSITÉS



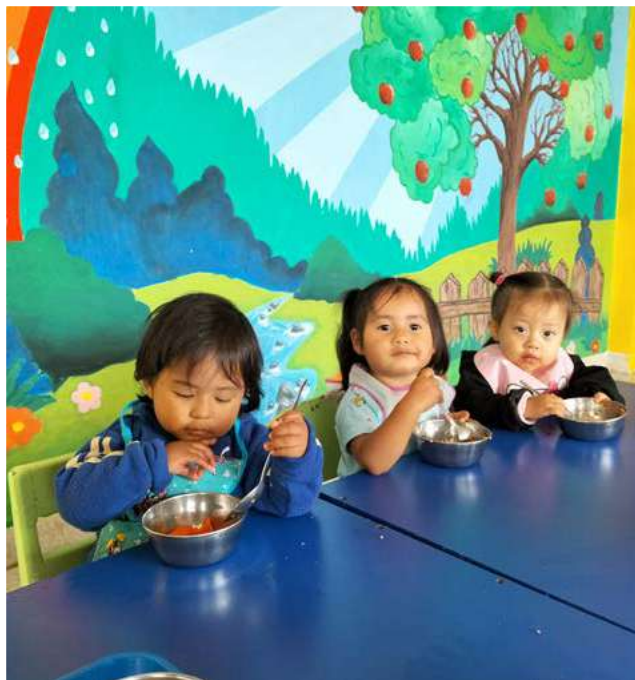
INSTITUT DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS ET FONDATIONS (IDAF)

PARTENARIATS ENTREPRISES

PARTAGE développe l'approche des entreprises et leur propose de contribuer à construire un avenir meilleur et durable pour les enfants et leurs communautés. PARTAGE privilégie les partenariats sur la base de valeurs communes, qui permettent de répondre aux enjeux de chacun. En 2023, plusieurs se sont engagées à travers un mécénat financier.



Nos ACTIVITÉS EN 2023



PARTAGE, fondée en 1973 sur des idéaux de paix, d'humanisme et d'universalité, a fêté ses 50 ans en 2023. Cette année, peut-être plus que jamais, ces idéaux se sont traduits dans notre mission quotidienne pour faire face à un monde plus violent, où les enfants victimes de conflits armés sont nombreux et où les indicateurs de développement durable ne seront atteints qu'à hauteur de 15 % en 2030.

UNE VISION RENOUVELÉE AU TRAVERS D'UN NOUVEAU PLAN D'ORIENTATION STRATÉGIQUE (POS)

En avril 2023, après des temps d'écoute et de concertation avec les parties prenantes de l'association, le Conseil d'administration a approuvé le nouveau plan d'orientations stratégiques 2023-2030. Celui-ci projette PARTAGE dans un monde en plein mouvement où la défense des Droits de l'Enfant reste la priorité. Depuis le début de l'année 2023, de nombreux chantiers d'évolution se mettent en place parmi lesquels : priorité géographique renforcée en direction des pays les plus pauvres, renforcement de notre politique de protection de l'enfance, déploiement du réseau bénévole et de l'éducation à la citoyenneté, mobilisation de nouvelles sources de financements.

PRIORITÉ DONNÉE AUX ZONES GÉOGRAPHIQUES LES PLUS PAUVRES

Au fil des décennies, PARTAGE s'est déployée sur tous les continents. PARTAGE réaffirme aujourd'hui sa vocation à intervenir là où persistent de forts besoins en termes d'accès aux Droits de l'Enfant. Consciente des évolutions profondes dans les systèmes éducatifs à travers le monde

et des trajectoires différentes d'un pays à un autre, PARTAGE a choisi de maintenir sa présence dans les territoires où les inégalités économiques, géographiques, de genre ou sociales continuent de priver certains groupes d'enfants de l'exercice plein et entier de leurs droits.

Dans la continuité du POS et en application de sa nouvelle stratégie partenariale, PARTAGE a donc lancé une stratégie de développement de nouveaux partenariats, notamment en Afrique de l'Ouest et dans l'Océan Indien, zones où les indicateurs de développement humain sont parmi les plus bas au monde.

POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

A l'instar de nombreuses autres ONG, PARTAGE s'est dotée en 2023 d'un code de conduite pour ses salariés et bénévoles et d'une procédure d'alerte en cas de violences ou atteintes aux droits des enfants constatés dans le cadre des activités. Une partie de l'équipe a été formée à détecter et traiter les cas qui nous seraient signalés. Cette première étape sera consolidée, avec nos partenaires, tout au long du POS.

MISSIONS CONJOINTES AVEC LES ADMINISTRATEURS

En 2023, de premières missions conjointes entre salariés et administrateurs ont été réalisées au Liban et en Equateur. Impliquer davantage les membres de la gouvernance de PARTAGE aux moments-clés des partenariats permet de renforcer le dialogue stratégique avec nos partenaires.

VERS PLUS DE PARTICIPATION AUX INSTANCES SECTORIELLES

Membre du Conseil d'Administration de la Coordination Humanitaire et Développement depuis 2019 et cheffe de file du Groupe Enfance depuis cette année, PARTAGE a également été élue au Conseil d'Administration de Coordination Sud, collectif de 179 ONG de solidarité internationale. A ce titre, PARTAGE a pris la parole à l'Assemblée Nationale pour présenter son intervention en Haïti lors d'un colloque sur les Droits de l'Enfant en contexte de crises. PARTAGE a également représenté le Groupe Enfance lors de l'audition de la France par le Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU pour co-porter le rapport alternatif de la société civile française.



MOBILISATION ET DIVERSIFICATION DE NOS RESSOURCES

Alors même que toutes les associations alertent sur le manque de moyens pour venir en aide aux plus précaires, le nombre de donateurs baisse et l'augmentation en valeur des dons en 2023, la plus faible depuis 10 ans, a été inférieure à l'inflation. PARTAGE a heureusement pu compter sur la générosité de ses marraines et parrains fidèles et sur la mobilisation de plus de 4000 nouveaux soutiens, arrivés principalement grâce aux campagnes de face à face. Cependant, les dons ponctuels ou additionnels se font de plus en plus rares pour PARTAGE. L'appui d'entreprises partenaires et le recours aux financements publics deviennent essentiels. En 2023, nous avons consolidé nos partenariats en cours avec des entreprises et avons travaillé à la prospection pour engager de nouvelles entreprises à nous soutenir. A ce jour, l'Agence Française de Développement cofinance trois projets de PARTAGE, deux ont débuté en 2021 (projets au Liban et à Haïti) et un troisième en 2022 (projet d'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale). Les relations vont en se renforçant avec ce bailleur public, ce qui démontre une reconnaissance de la qualité des projets menés par PARTAGE.



DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU BÉNÉVOLE

Le développement de l'engagement citoyen est un axe prioritaire pour PARTAGE. Il passe principalement par le réseau bénévole qui mène des actions de sensibilisation, d'éducation à la citoyenneté et de collecte de fonds sur le territoire. Le nombre d'heures de bénévolat apparaissant dans les contributions volontaires en nature est en nette augmentation en 2023 pour deux raisons : une plus grande implication des bénévoles au sein des écoles et un meilleur suivi des temps valorisés.

Le POS prévoit le développement de ce réseau qui constitue une ressource précieuse pour PARTAGE, en renforçant chaque antenne existante et en augmentant le



nombre d'antennes sur le territoire. En fin d'année 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle antenne dans la région des Hauts-de-France : la 12^{ème} antenne du réseau, PARTAGE Lille, a vu le jour.

EVOLUTION DE L'ORGANISATION

Afin de traduire les ambitions du nouveau POS, PARTAGE a fait évoluer l'organisation de son équipe salariée en 2023 notamment par le renforcement de fonctions-clés telles que le suivi-évaluation des effets des actions et la communication digitale.

De même, PARTAGE a lancé l'ouverture de bureaux régionaux basés au plus près de nos partenaires accompagnés, favorisant ainsi le développement des actions et des partenariats dans deux zones définies comme prioritaires d'ici 2030. Le premier bureau a été ouvert au Bénin et un second le sera à Madagascar.

En 2023, pour accompagner l'évolution de PARTAGE et son agilité, un nouvel accord sur le temps et l'organisation du travail a été négocié avec les représentantes du personnel et est entré en vigueur. Il prévoit notamment un dispositif sur le télétravail et le droit à la déconnexion.

UN NOUVEAU LOGICIEL MÉTIER AU SERVICE DE LA RELATION DONATEURS

La migration vers un nouveau logiciel métier est en phase finale. Un comité de projet composé d'utilisateurs-clés, du prestataire de la solution logicielle et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, ainsi qu'un comité de pilotage comprenant des membres du CA ont suivi et testé l'avancement des travaux lors des différentes étapes prévues au cahier des charges.



Yolaine GUÉRIF
Directrice générale



RETOUR SUR UNE ANNÉE DE CÉLÉBRATION DES 50 ANS D'ACTION POUR LES DROITS DE L'ENFANT

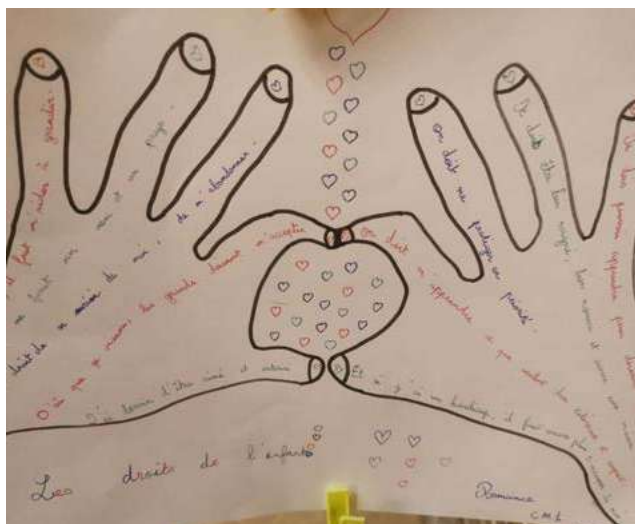
En 2023, PARTAGE a fêté ses 50 ans, passés au service d'une seule cause, celle des droits des enfants les plus vulnérables au profit de près d'un million de bénéficiaires chaque année.

Pour marquer cet anniversaire, PARTAGE a lancé plusieurs projets ambitieux sur l'ensemble du territoire français.

5 RENCONTRES EN PARTAGE

PARTAGE a organisé, avec l'appui des antennes locales, des temps de rencontres, de découvertes et d'échanges, pour rassembler et fédérer. Ces rencontres ont permis de découvrir ou redécouvrir l'un de nos partenaires invités qui agit auprès des enfants les plus démunis.

- L'antenne de PARTAGE Alsace a ouvert le bal avec la venue de Ung Dara Rat Moni, Président de Bandos Komar, notre partenaire cambodgien ;
- Lassina Zampou a représenté notre partenaire KEOOGO, du Burkina Faso, lors de l'AG ;
- L'antenne de PARTAGE Oise a invité Fadia Sadi, cofondatrice du SESOBEL, partenaire historique de PARTAGE au Liban. Cette rencontre suivie d'une vente aux enchères au profit des enfants en situation de handicap a été rendue possible grâce à la générosité de nombreux artistes comme Meaghan Matthews, CharElie Couture, Christine Bourcey, Anna Coccia, Gerad Mursic. Quatre-vingt-huit oeuvres d'art ont été mises en vente pour un montant total récolté de 19 480 euros, soutenant ainsi les projets du SESOBEL.



- L'antenne de PARTAGE Lyon a accueilli Arsène Adiffon, Directeur Exécutif de l'ONG partenaire RACINES au Bénin ;
- L'antenne de PARTAGE Vendée a reçu Mausert François, Directeur exécutif d'ADEMA, partenaire de PARTAGE en Haïti depuis 2013.

OBJECTIF : 50 ANS – 50 ÉVÉNEMENTS

Aux quatre coins de la France, les antennes locales bénévoles ont organisé de nombreux événements locaux tels que des régates, des conférences thématiques, des fresques régionales, des concerts, des randonnées de longue côte et des événements Cantines du Monde dans différentes villes de l'hexagone.

L'objectif de ces événements ?

- Sensibiliser et mobiliser le grand public à la cause des Droits de l'Enfant ;
- Faire naître une citoyenneté mondiale nécessaire à la construction d'un monde durable, pacifique, plus juste et plus solidaire, dans le cadre de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) ;
- Faire connaître PARTAGE et ses actions ;
- Collecter des dons pour accompagner toujours plus d'enfants parmi les plus défavorisés.

Un dispositif médiatique a été déployé pour assurer la visibilité des événements. Des personnalités telles que Céphaz, Santa et Jean-Marc Généreux ont communiqué auprès de leur communauté. François Morel a prêté sa voix et son image pour la réalisation d'un spot TV et radio diffusé sur les chaînes de France TV, Canal + et du Groupe NRJ, à titre gracieux.

Cette année anniversaire restera gravée dans la mémoire du collectif. Une année charnière dans la vie de PARTAGE et de ses antennes locales bénévoles, engagées avec tant d'énergie. Une année riche en émotions et qui rappelle, une fois de plus que nous sommes toutes et tous des maillons essentiels de la grande chaîne de solidarité PARTAGE en faveur du droit des enfants les plus défavorisés.

LES 50 ANS EN CHIFFRES

- **36 ÉVÉNEMENTS** ouverts au public, organisés en région
- **5 RENCONTRES RÉGIONALES** rassemblant le réseau PARTAGE et ses sympathisants autour de la venue d'un partenaire
- Près de **4 000 PARTICIPANTS** dont 1 100 enfants
- **760 LIVRES** de contes vendus
- Un spot TV diffusé plus de **1 000 FOIS**

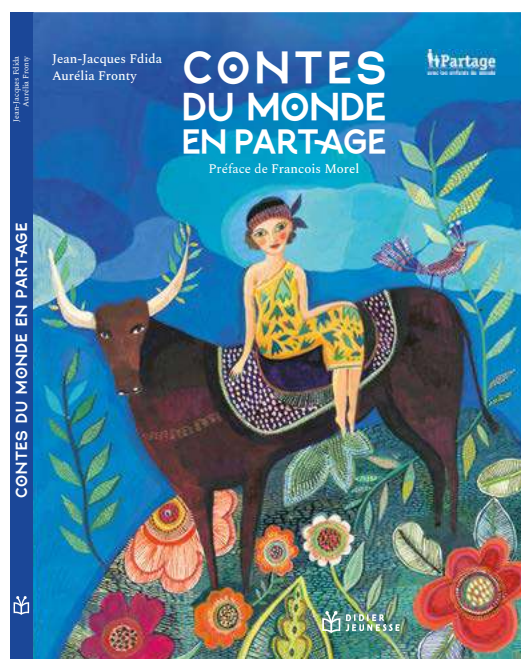
FOCUS SUR QUELQUES-UNS DES ÉVÉNEMENTS SOLIDAIRES

A Dijon, le 8 décembre 2023, un concert réunissant trois chorales dont une chorale de collégiens de Sombornon a été donné en faveur des enfants soutenus par notre partenaire burkinabè KEOOGO. Co-organisé par le foyer rural de Blaisy-Bas, cet événement a réuni 350 personnes.

A Marseillan, l'école Le Cercle de Voile, affiliée à la fédération française de voile, en collaboration avec l'antenne de PARTAGE Gard-Hérault, a organisé une épreuve le 12 février 2023. Près de 100 participants étaient présents pour cette course nautique avec dériveurs et trimarans. La régate était ouverte aux jeunes et aux adultes dans le cadre du championnat de la ligue de voile Occitanie. Les bénévoles de PARTAGE étaient présents toute la journée, pour présenter et parler des actions menées par l'association au profit des enfants du monde. Un événement sportif riche en émotions !

LIVRE DE CONTES

Pour célébrer ses 50 ans, PARTAGE a fait évoluer et rééditer son livre de contes publié en 2004. Ce livre, édité par Didier Jeunesse, retrace des histoires et légendes issues des pays d'intervention des partenaires de PARTAGE. François Morel, parrain fidèle et ambassadeur de PARTAGE avec les enfants du monde, a par ailleurs rédigé la préface du livre. Ces 17 contes réécrits par Jean-Jacques Fdida et illustrés par Aurélia Fronty, sont le reflet de tous ces enfants accompagnés et sont maintenant racontés aux enfants de France. Avec ce livre, nous avons souhaité embarquer les jeunes lectrices et lecteurs dans un monde d'histoires qui se content, se racontent et se partagent.





PLAN D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2023-2030

La vision renouvelée de PARTAGE d'ici 2030 s'est construite à la suite du bilan du précédent POS 2018-2022, de l'analyse du positionnement actuel de PARTAGE dans son environnement et de l'étude attentive des orientations stratégiques d'autres organisations présentant des valeurs et des méthodes d'intervention proches de celles de PARTAGE.

L'association PARTAGE s'affirme comme une organisation indépendante et engagée à défendre les Droits de l'Enfant pour la construction d'un monde en paix, solidaire, durable et équitable.

PARTAGE et ses partenaires, issus des sociétés civiles de ses pays d'intervention, mettent en lien les énergies et les initiatives entre les générations et entre les peuples. Pour cela, PARTAGE anime des espaces de rencontre favorisant le dialogue, l'apprentissage réciproque et la réalisation de projets communs par-delà les frontières.

Ces expériences vivantes renforcent les individus et leur communauté et encouragent les enfants à devenir acteurs de leur présent et de leur avenir. Elles favorisent l'émergence de citoyennes et de citoyens du monde engagés capables d'affronter les grandes transitions sociales, démocratiques, climatiques, économiques, technologiques et leurs conséquences.

POUR CELA, PARTAGE

- Identifie et priorise des actions selon une approche holistique de l'accompagnement des enfants, et tenant compte des enjeux climatiques, environnementaux et de genre ;
- Agit toujours avec des partenaires locaux, issus des sociétés civiles des pays d'intervention ;

- Mobilise un réseau de bénévoles en France et en Europe qui conduisent localement l'action de l'association et sensibilisent le grand public dans les territoires ;
- S'appuie sur une équipe salariée, professionnelle, pour concevoir les projets avec les partenaires et les bénévoles, les financer, les évaluer et rechercher l'efficacité des actions.

AXES STRATÉGIQUES

PARTAGE inscrit son action dans le champ des Objectifs de Développement Durable (ODD) et articule son nouveau Plan d'Orientations Stratégiques autour de 4 axes :

1. Coopérer avec des partenaires, indépendants et engagés pour la défense des Droits de l'Enfant, au travers de liens durables favorisant l'impact, la réciprocité et l'apprentissage mutuel.
2. Confirmer PARTAGE comme association militante des Droits de l'Enfant développant, avec ses partenaires, ses capacités d'agir notamment sur les causes et conséquences des changements climatiques et sur les enjeux de genre.
3. Opérer une évolution du modèle économique afin d'enclencher une phase de croissance tout en adaptant l'organisation interne.
4. Renforcer l'image et l'ancrage de PARTAGE dans les territoires et animer un réseau de bénévoles menant des actions innovantes et multiples.

CE SONT CES ORIENTATIONS QUI GUIDERONT LES ACTIONS DE PARTAGE, ET QUI SE TRADUIRONT DANS DES PLANS D'ACTIONS TRIENNAUX REVUS ANNUELLEMENT.



BUREAU AU BÉNIN MISSION EXPLORATOIRE, PRÉ-PARTENARIATS

L'Afrique de l'Ouest et les territoires de l'Océan Indien sont des zones où les inégalités sont particulièrement fortes et où l'indice de développement humain peine à s'améliorer. Ces régions sont encore malheureusement caractérisées par des infrastructures faibles et par un accès à une éducation de qualité souvent trop limité. C'est pourquoi ces deux zones sont prioritaires pour PARTAGE. Cette priorité se concrétise par un appui renforcé mais aussi par le développement de partenariats avec de nouvelles organisations engagées et expertes dans les domaines d'intervention de PARTAGE : l'éducation, la santé, la protection de l'enfance et le développement communautaire.

Pour pouvoir organiser cette recherche de nouveaux partenaires en Afrique de l'Ouest et être au plus proches de ceux-ci avec des missions de renforcement de capacités régulières, PARTAGE a ouvert un bureau au Bénin composé d'un coordinateur et d'une responsable administrative et financière. Cette équipe régionale a pu rencontrer les partenaires déjà existants, et a réalisé une mission exploratoire au Bénin. Elle a ainsi pu rencontrer plusieurs organisations, échangeant avec les équipes et visitant les actions, identifiant ainsi les organisations correspondant aux critères de partenariat de PARTAGE : des organisations locales, expertes dans leur domaine et assez solides dans leur gestion administrative et financière pour s'adapter à la transparence nécessaire pour une collaboration permettant à chaque structure de grandir et d'apprendre les unes des autres.

Deux organisations ont été retenues : AJEPEC (Association des Jeunes pour la promotion de l'éducation et de la culture) et CAEB (Conseil des Activités Educatives du Bénin). Ces deux organisations bien établies et reconnues dans le pays travaillent sur des thématiques différentes, mais complémentaires :

- AJEPEC allie aux méthodes classiques éducatives (alphabétisation en langue locale), l'accès à la culture, au sport et à la création artistique pour permettre à l'enfant de s'épanouir tout en apprenant. Cette organisation a une expérience dans la gestion de projets associant activités artistiques et prévention des violences basées sur le genre et a une forte reconnaissance par les communautés des zones d'intervention.
- CAEB, quant à lui, agit pour les Droits de l'Enfant depuis 1975. Cette organisation a notamment une forte expertise au niveau de la promotion et de l'accès à la lecture pour tous (CAEB gère 8 bibliothèques d'envergure) ainsi que dans les domaines de la nutrition avec un programme de lutte contre la malnutrition des enfants de moins de 5 ans et pour les jeunes mères. CAEB souhaite se renforcer sur deux thématiques transversales prioritaires pour PARTAGE : la citoyenneté et l'environnement.

Pour ce début de collaboration, PARTAGE est en phase de construction d'un projet avec chacune des deux organisations, pour un pré-partenariat de deux ans qui se terminera fin 2025.



L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ – CONTRIBUER À CONSTRUCTION D'UN MONDE DURABLE ET SOLIDAIRE.

Depuis son origine, PARTAGE a inscrit dans sa mission sociale l'éducation à la solidarité internationale auprès du grand public en France. C'est pour répondre à cet engagement qu'a été lancé en 2022 le projet « Enfants du monde engagés pour les objectifs de développement durable ». Cofinancé par l'Agence Française de Développement pour une durée de trois ans, ce projet repose sur la participation active de 3 000 enfants et jeunes issus de 5 pays : le Bénin, le Cambodge, l'Égypte, la France et Madagascar, sur l'ensemble de leurs lieux de vie : établissements scolaires, espaces associatifs, conseils municipaux de jeunes...

Concrètement, des antennes locales bénévoles de PARTAGE, en lien avec un ou plusieurs établissements scolaires, font binôme avec l'un des pays partenaires. Des binômes entre partenaires sont également mis en place. Tout au long de l'année scolaire, les binômes de groupes d'enfants se rencontrent autour de temps de sensibilisation, d'échanges et d'action au sein de leur communauté. Le projet repose sur l'accompagnement d'un dialogue structurant entre enfants de ces 5 pays, sur des thématiques en lien avec les Objectifs de Développement Durable : citoyenneté, interculturalité, égalité filles-garçons, Droits de l'Enfant ou environnement. L'ambition est de contribuer à la construction d'une citoyenneté mondiale afin de permettre aux enfants et à leur communauté éducative de répondre aux grands défis de notre époque.

Les productions des enfants ont été de diverses natures, par exemple :

- Pour la thématique « environnement » : ramassage des déchets dans le quartier, éducation par les pairs à la protection des feux de forêt, création d'affiches sur le tri des déchets et la propreté pour les salles de classe, réalisation d'un jardin potager au sein de l'école, sensibilisation à la protection des milieux naturels, opération reboisement, défilé pour alerter à la pollution des rivières...
- Pour la thématique « égalité filles-garçons » : exposition sur les stéréotypes de genre au sein du collège, réalisation de « clips » publicitaires sur les préjugés, pièces de théâtre jouées sur scène devant les autres élèves, animations dans le village avec le crieur public et caravane musicale, matchs mixtes de football...
- Pour la thématique « interculturalité » : échange de recettes de cuisine, reportages vidéos sur le patrimoine local, apprentissage de chorégraphies et pratique de danses traditionnelles...
- Pour la thématique « droits de l'enfant » : écriture d'un chant sur le droit à l'éducation, création d'affiches pour l'école, témoignages d'enfants sur leurs droits au sein du village ou le long des pages...
- Pour la thématique « citoyenneté » : nettoyage de l'école et du village avec les habitants, journée de

partage d'activités avec la classe d'unité localisée pour l'insertion scolaire (ULIS).

Les principaux résultats visés pour le lancement de ce projet sont atteints. Ainsi, à fin 2023, on peut relever que :

- Sur la première année, 700 enfants et jeunes issus d'établissements scolaires des 5 pays ont participé activement aux 14 échanges et à la réalisation de 26 actions collectives en lien avec les Objectifs de Développement Durable ;
- La montée en puissance du projet s'est confirmée en deuxième année scolaire avec l'engagement de 10 classes supplémentaires soit 1 200 élèves au total, dont 200 qui se poursuivront en présentiel lors de la tournée artistique « Trésors d'Egypte » de l'AHEED qui se tiendra en 2025 ;
- 28 actions ont été conçues, portées et concrétisées par les enfants au sein de leur communauté, sensibilisant notamment 1 900 adultes et 6 170 enfants lors des restitutions ;
- Des ateliers de sensibilisation à la solidarité internationale et aux thématiques du projet ont été dispensés dans les 5 pays par les équipes éducatives, les partenaires ou les bénévoles de PARTAGE en France ;
- Un dispositif de suivi-évaluation a été mis en place et est en cours d'appropriation par l'ensemble des parties prenantes.

Éducation par les pairs, confiance, estime de soi et des autres, ouverture d'esprit et de partage, prise de parole en public. Autant de compétences humaines acquises progressivement par les enfants et les jeunes, leur donnant toutes les clés pour encourager leur envie d'agir ! De par sa logique progressive, entre sensibilisation et action, le projet d'ECSI montre qu'entre le début et la fin d'une année scolaire, les enfants et les jeunes acquièrent des compétences humaines et sociales qui leur ouvrent d'autres perspectives.



EN QUELQUES CHIFFRES

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES DIRECTS : 20 745 dont 3 000 enfants engagé.es, 12 100 enfants sensibilisé.es, 145 adultes formé.es et 5 500 adultes sensibilisé.es.

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS : 54 820 dont 1 087 salarié.es des partenaires à l'international, 148 bénévoles des antennes locales en France, 15 salarié.es de PARTAGE, 3 570 parrains et marraines et 50 000 personnes concernées par les diffusions plus larges dans les supports de communication de PARTAGE.

AVANCER ENSEMBLE

Pour faire de ce projet un succès collectif, le responsable ECSI a réalisé plusieurs missions auprès des partenaires, permettant de tisser des liens de confiance, de rechercher des solutions ensemble et de collaborer à leur mise en place. Ainsi, une mission en janvier 2023 au Bénin a permis de renforcer les compétences des équipes sur les méthodes liées à l'animation de groupe et à la pédagogie active. Celle d'octobre 2023 à Madagascar était quant à elle tournée sur le suivi-évaluation, le suivi opérationnel et la formation des enseignants. Une mission en Egypte a également été effectuée par la responsable bénévolat de PARTAGE en novembre 2023 pour préparer la tournée artistique de sensibilisation « Trésors d'Egypte ». Une mission au Cambodge est prévue pour 2024.



FAVORISER L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ ET INCLUSIVE AUX ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour que l'apprentissage ne laisse personne de côté, et pour que le handicap ne soit pas un frein à l'épanouissement de l'enfant, c'est bien l'école qui doit s'adapter à ces élèves aux besoins spécifiques et non l'inverse.

SAN JUAN – EN ÉQUATEUR

Partenaire depuis 1995, SAN JUAN intervient principalement sur les thèmes de la réhabilitation et de l'éducation inclusive pour les enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale et de handicaps physiques et mentaux entraînant des besoins spécifiques. SAN JUAN possède deux classes de maternelles inclusives et travaille en étroite collaboration avec plusieurs écoles de la ville afin de favoriser l'accueil de ces enfants en classe. Les spécialistes de la Fondation accompagnent également les enfants le requérant en thérapie individuelle. En 2023, ces actions ont aidé 392 enfants bénéficiaires directs et 752 adultes.

Aussi, cette année, SAN JUAN a étendu son champ d'action via l'établissement d'accords de collaboration avec des institutions éducatives nationales et internationales :

- Avec la POLITÉCNICA NACIONAL sur un projet pilote pour la numérisation des outils d'évaluation en orthophonie et en ergothérapie.
- Avec l'UNIVERSIDAD CATÓLICA sur un projet de boutons poussoirs électroniques pour remplacer la souris d'ordinateur.
- Grâce à un accord avec CHILD FAMILY HEALTH INTERNATIONAL, la Fondation reçoit des étudiants en médecine des Etats-Unis pour travailler sur le traitement et le suivi des enfants en situation de handicap.

SESOBEL – AU LIBAN

Au Liban, une crise économique et politique affecte durablement le pays et le fonctionnement de nombreuses ONG. Le SESOBEL ne fait malheureusement pas exception et a dû – pour faire face aux difficultés qu'elle traverse – limiter le nombre de jours d'accueil des enfants au centre à 3 par semaine, du mardi au jeudi. Pour autant, en 2023, les activités d'apprentissage - essentielles au bien-être psychomoteur des enfants accompagnés - ont bien été maintenues : activités sensori-motrices, disciplines proposées par le Curriculum National Libanais et apprentissage fonctionnel pour la vie de tous les jours. A cela vient s'ajouter un accompagnement des plus grands vers l'âge adulte. En 2023, les activités soutenues par PARTAGE ont permis d'aider 1 202 enfants et 864 adultes.

RENDRE L'ÉDUCATION INCLUSIVE.

On estime qu'environ 240 millions d'enfants dans le monde ont une forme de handicap. Les enfants en situation de handicap sont 49 % plus susceptibles que les enfants non porteurs de handicap de n'avoir jamais été scolarisés (Unicef, 2021).

Les conditions nécessaires à la scolarisation effective de ces enfants aux besoins particuliers selon une approche inclusive sont les suivantes :

- Disposer de solides capacités institutionnelles de cadrage, pilotage et coordination ;
- Sensibiliser, mobiliser et impliquer toutes les parties prenantes ;
- Mettre en synergie des acteurs éducatifs, communautaires et médico-sociaux pour l'identification, le référencement et l'orientation des enfants ;
- Avoir des personnels éducatifs bien formés.



MAINTENIR L'ÉDUCATION EN SITUATION DE CRISE – UN ENGAGEMENT PROFOND ET NÉCESSAIRE DE PARTAGE

Haïti, Burkina Faso, Palestine, ... le contexte politique et économique mondial se tend de jour en jour, rendant les actions des partenaires locaux sur le terrain plus difficiles mais d'autant plus indispensables.

ADEMA EN HAÏTI

Pour l'année scolaire 2023-2024 (sept 2023 à ce jour) :

- **6 386** enfants scolarisés dans 35 écoles
- **893** enfants issus de familles vulnérables ont bénéficié de kits scolaires
- **27 735** manuels scolaires distribués
- **6** formations dispensées aux enseignants et directeurs, soit 658 participants.

Enfin, il serait impossible de ne pas évoquer le cas dramatique des populations victimes de la guerre Hamas-Israël qui se déroule sous nos yeux. Nous pensons tout particulièrement à tous les enfants qui font face, depuis le 7 octobre 2023, à une vague de violence et d'insécurité sans précédent. PARTAGE est solidaire de son partenaire IBDA qui intervient en Cisjordanie et continue ses activités dans ce contexte d'horreur. Sur l'année 2023, le maintien des activités scolaires, culturelles et sportives, les ateliers de soutien psychologique pour les enfants et leur famille ont permis de soutenir 362 enfants et 208 adultes.

On estime que 222 millions d'enfants et d'adolescents touchés par des crises ont besoin d'un soutien éducatif, et 78 millions ne sont pas scolarisés. En période de conflit, les élèves sont souvent forcés de quitter l'école, ce qui les rend plus vulnérables à la violence, aux mariages précoces, au travail forcé. Pourtant, veiller à ce que l'accès à l'éducation subsiste protège leurs droits, leur procure un sentiment de normalité et favorise la résilience, l'inclusion et la tolérance, en soutenant les processus à long terme de rétablissement et de consolidation de la paix.

DES ACTIONS D'INFORMATION MISES EN PLACE

En 2023, la « rencontre en partage » organisée par l'antenne Vendée a donné la parole à Mausest François, Directeur exécutif d'ADEMA, venu parler de l'éducation en Haïti en temps de crise. L'insécurité et la violence ont un impact terrible sur l'enfance du pays, l'accès à la santé, l'eau, l'alimentation et à l'éducation étant sévèrement limitée. Plus de 500 000 jeunes n'ont pas accès à l'éducation et de nombreux enfants sont recrutés par les gangs faute d'opportunités, ou par peur des représailles. Dans ce contexte social, économique et politique de plus en plus en tension, ce pays des Caraïbes connaît depuis plusieurs années de grandes difficultés et les actions d'ADEMA, de PARTAGE et des autres ONG sur le terrain sont essentielles pour l'ensemble de la population civile.



LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

La protection de l'enfance est au cœur du nouveau Plan d'Orientations Stratégiques de PARTAGE, qui promeut et intègre à l'ensemble de l'organisation et de ses projets, une approche fondée sur les Droits de l'Enfant garantissant la participation et la protection des enfants accompagnés.



VOICE OF CHILDREN (VOC) – AU NÉPAL

Depuis sa création en 2000, l'association VOICE OF CHILDREN joue un rôle essentiel dans la lutte pour la protection de l'enfance en situation de rue et vise plus largement à combattre l'exploitation, les abus et la négligence envers les enfants. L'association crée un environnement sûr et protecteur pour favoriser leur croissance et leur développement. En collaboration avec les autorités, les familles, les écoles et les communautés, VOC sensibilise, prévient et intervient dans les cas de violence à l'encontre des enfants. Des services de soutien et de réhabilitation sont proposés aux enfants victimes d'abus et de négligence, 80 % des abus sont subis pendant la période de vie dans la rue.

Pour lutter contre ce fléau, VOC met en œuvre divers programmes et initiatives. Le centre d'accueil temporaire offre un refuge sûr aux enfants où ils bénéficient de soins médicaux, d'un soutien psychologique et d'une éducation de base. Ce centre est un lieu transitoire entre la rue et le centre de socialisation où les enfants suivent un programme quotidien d'activités, leur permettant de réapprendre à vivre avec leurs pairs, à retrouver des repères et à reprendre petit à petit goût à la vie. Lorsque c'est possible, les enfants accueillis à VOICE OF CHILDREN réintègrent à terme leur famille ou leur communauté. Pour les adolescents les plus âgés, VOC offre des parcours

de formation professionnelle et un accompagnement jusqu'à leur majorité et au-delà.

En 2023, 73 nouveaux enfants ont été accueillis dans le centre d'accueil par VOC et 175 – déjà suivis par l'association – ont été réintégrés dans leur famille ou dans un parcours professionnalisant.



KEOOGO AU BURKINA FASO

Sur un tout autre continent, KEOOGO, l'un des partenaires burkinabè de PARTAGE est engagé depuis 20 ans en faveur des plus défavorisés, et notamment les enfants et jeunes isolés, en rupture avec leur communauté.

Ce sont des enfants aux parcours divers, qui se retrouvent en situation de rue à Ouagadougou, loin de leurs familles. Les facteurs majeurs de rupture sont surtout d'ordre économique mais également socio-culturel. À cela, s'ajoute un contexte particulier au Burkina ; l'insécurité et les violences dans le nord du pays poussent certains enfants de ces régions à se déplacer vers Ouagadougou, en quête d'un espace sûr.

La méthodologie de « travail en rue » prônée par KEOOGO se base sur le principe du « aller vers » : ne pas attendre que les enfants se tournent vers KEOOGO. Ils sont souvent trop désocialisés pour le faire. Pour cela, KEOOGO organise des maraudes, de jour comme de nuit et s'appuie sur des pairs éducateurs, anciens jeunes en situation de

rue réinsérés, qui favorisent la relation de confiance. Ils sont les yeux et les oreilles de l'équipe de KEOOGO sur le terrain, un élément indispensable au travail qualitatif de la structure. Une fois la relation de confiance établie, il reste à suivre le chemin de la réinsertion, via le parcours éducatif. Tout un ensemble de modules est prévu pour permettre aux jeunes d'être acteurs et au cœur des décisions qui les concernent. Chaque enfant, chaque jeune détermine avec l'équipe de KEOOGO ses envies et ses objectifs de réinsertion, puis les étapes qui lui permettront, sur un temps défini, d'atteindre une stabilité et une autonomie jugées satisfaisantes par les deux parties.

Afin de renforcer la protection des enfants et jeunes en situation de rue, la devise de KEOOGO peut se résumer ainsi : « il est plus facile d'éviter à un enfant de « tomber à la rue » que de l'en sortir ». C'est la raison pour laquelle l'association attache une grande importance au travail de prévention réalisé par les acteurs de la protection et de l'action sociale.

TABLE RONDE

À l'occasion de ses 50 ans, après son Assemblée générale annuelle et un temps de célébration, PARTAGE a organisé une table ronde sur la protection des enfants en situation de rue : un temps de réflexion collective essentielle sur la manière dont nous pouvons garantir l'accès de ces enfants à leurs droits fondamentaux tels que l'éducation, la santé, la protection et la participation.

Pour répondre à cette question, des spécialistes de l'éducation, de la protection de l'enfance et des Droits de l'Enfant se sont réunis et ont partagé leurs connaissances et expériences : Lassina Zampou, Directeur des opérations de KEOOGO au Burkina Faso, Béatrice Lefrançois, Secrétaire générale de l'UNICEF, Guillaume Lardanchet, Directeur de l'association HORS LA RUE en France, et Yolaine Guérif, Directrice générale de PARTAGE.

Cette table ronde a pointé les défis considérables qui subsistent : migrations, manque de regard de protection de l'enfance, conditions d'accueil des populations concernées, repérage des jeunes en situation de danger. Cependant, il existe des solutions. Les intervenants ont évoqué des approches holistiques qui placent l'enfant au centre des décisions, des modèles d'accueil adaptés, des actions de prévention, des maraudes, des services de santé mentale, d'éducation et de soutien social.

Ainsi, la protection de l'enfance se doit d'être un engagement collectif : l'échange de bonnes pratiques et la collaboration entre les différents acteurs ont été identifiés comme des chemins à suivre. Il est primordial que les institutions, les organisations de la société civile et les partenaires travaillent ensemble pour offrir un avenir meilleur à ces enfants vulnérables.



SOLIDARITÉ LIBAN : EN 3 ANS, 1 877 ENFANTS EN DÉTRESSE ONT ÉTÉ SOUTENUS

Cela fait presque 3 ans que le projet Solidarité Liban a été lancé en réponse aux séquelles émotionnelles* et psychologiques des enfants libanais des quartiers les plus pauvres de Beyrouth. Ce projet a été cofinancé par l'Agence Française de développement et 662 marraines, parrains, donatrices et donateurs qui ont soutenu de manière régulière ce projet, permettant d'affecter un budget inespéré de près de 300 000 €.

Ce projet pilote de trois ans - 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2024 - a été mené avec le Mouvement Social Libanais. Plusieurs approches innovantes ont été expérimentées pour accroître la résilience des communautés vulnérables affectées par les crises, comme :

- Le repérage puis le traitement des traumatismes liés aux crises par des professionnels de la santé mentale pour les enfants les plus touchés et leurs parents.
 - 65,5 % des enfants ayant bénéficié du soutien psychosocial ont montré une amélioration de leur adaptation psychosociale et 70 % des parents ont amélioré leurs conditions sans faire appel à des services spécialisés.
 - 1 030 personnes ont été sensibilisées à la protection de l'enfance et à l'identification des enfants à risque.
- L'implication plus active des parents dans l'accompagnement de la scolarité et du bien-être de l'enfant tout au long de sa construction pour prévenir le possible décrochage scolaire et les mécanismes d'adaptation négative aux crises.

- 88 % des parents des enfants du programme ont une meilleure connaissance des pratiques de la parentalité positive.
- 98 % des élèves ayant bénéficié du soutien scolaire se maintiennent dans le système scolaire.
- L'intégration d'outils numériques pour le développement d'une éducation à distance de qualité et pour favoriser l'apprentissage autonome des enfants tout en luttant contre l'exclusion numérique des plus défavorisés.
 - 80 % des enfants sont capables d'utiliser Internet et le matériel technologique mis à leur disposition dans les centres.
- Le développement de services d'orientation professionnelle pour faciliter l'élaboration de projets professionnels concrets et réalistes pour les jeunes.
 - 416 jeunes de 12 à 17 ans ont été accompagnés et sensibilisés.

De plus, en adéquation avec les valeurs de PARTAGE : 1 877 enfants et 2 479 adultes ont été sensibilisés à leurs droits.

** En raison d'années de mauvaise gestion et de corruption, le Liban a atteint un état extrêmement précaire. Les crises successives (la révolution du 17 octobre 2019, suivie de l'explosion dans le port de Beyrouth en août 2020, la pandémie de Covid) ont toutes aggravé la situation de la population sans que le pouvoir politique ne parvienne à enrayer la dégradation de la situation. Depuis le début du projet en septembre 2021, le Liban n'a pas connu de stabilité politique.*



CANTINES DU MONDE – ÉDITION 2023 : SENSIBILISER À L'IMPORTANCE DE L'ALIMENTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

Né en 2018, l'événement a pour objectif de sensibiliser le grand public français à la question de l'accès à l'alimentation des enfants les plus vulnérables et de collecter des fonds pour soutenir des projets de cantines scolaires afin de briser le cycle de la faim et de nourrir l'espoir de milliers d'enfants et de familles démunies.

Les repas scolaires sont par ailleurs un moyen efficace de faire venir et de maintenir les enfants à l'école, sans oublier qu'un enfant qui mange bien et sainement sera plus enclin aux apprentissages. Les programmes de nutrition scolaire soutenus par PARTAGE contribuent à atteindre plusieurs Objectifs de Développement Durable : pas de pauvreté (ODD1), faim « zéro » (ODD2), bonne santé et bien-être (ODD3), éducation de qualité (ODD4), égalité entre les sexes (ODD5) et travail décent et croissance économique (ODD8).

En France, pour sensibiliser le grand public au sujet de la malnutrition dans le monde, l'édition 2023 de la campagne de communication Cantines du Monde, qui a eu lieu du 16 octobre, date de la journée mondiale de l'alimentation, au 20 novembre, journée de célébration des Droits de l'Enfant (CIDE), a engagé 35 restaurants.

Tout au long de l'année, les bénévoles de PARTAGE ont également continué leurs actions de sensibilisation sur le thème de l'accès à l'alimentation et des habitudes de consommation durables ; atelier sur les épices du monde, exposition photos « Cantines du Monde », conférence dédiée au bien manger... Les activités proposées ont été variées et ont permis cette année de toucher 590 élèves allant du primaire au lycée.

Cette année a également été marquée par un effort tout particulier porté à la communication digitale. L'équipe de communication ayant été renforcée en 2023, l'association

a amélioré sa communication sur les réseaux sociaux en relais des sites internet (partage.org et cantinesdumonde.org) permettant de valoriser les actions auprès d'un million de visiteurs.

Le Chef Pierre Sang Boyer, français d'origine coréenne et finaliste de l'émission Top Chef 2011, a été l'un des premiers chefs cuisiniers à soutenir officiellement PARTAGE. Cette année, il a réaffirmé son engagement pour les enfants défavorisés en reversant 1 € au profit des Cantines du Monde pour chaque commande prise en direct, pendant toute la durée de la campagne dans l'ensemble de ses restaurants parisiens Pierre Sang Express. Il a aussi revisité une recette et a offert un atelier de cuisine dans son restaurant Le Loft à Paris. Grâce à lui et à ses équipes, plus de 10 000 € ont pu être collectés.

Cette édition 2023 a également été soutenue par le chef Romain Schaller, le chef Raffaele de Mase et l'influenceuse Florence de My Parisian Kitchen.

Sensibles à la cause des enfants vulnérables et à la question de la faim dans le monde, tous, via leurs actions, ont permis le succès de cette édition 2023.

L'ÉVÉNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES !

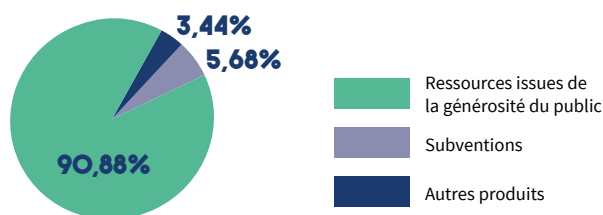
- Une trentaine de restaurants participants
- Près de 850 000 personnes touchées sur les réseaux sociaux de PARTAGE (Facebook, LinkedIn, Instagram)
- Environ 600 élèves sensibilisés à la question de la précarité alimentaire dans le monde.
- Près de 30 000 € collectés.

Plus d'infos sur : www.cantinesdumonde.org

RAPPORT FINANCIER 2023

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

LES RESSOURCES



Les ressources issues de la générosité du public intègrent :

- Les produits de la générosité du public (parrainages, dons et legs) pour 62,76 %,
- Les autres fonds privés représentant 2,05 % (mécénat),
- Les cotisations pour 0,73 %
- Les produits financiers pour 0,78%
- Le report des ressources affectées issues de la générosité et non encore utilisées des exercices antérieurs, représentant 24,55 %.

Les subventions (5,68 %) correspondent aux financements publics accordés par l'Agence Française de Développement.

Les autres produits (3,44 %) sont constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement, comme les abonnements, ventes diverses, produits financiers et exceptionnels, reprises de provisions sur l'exercice.

LES EMPLOIS

Nos actions sur le terrain

En 2023, PARTAGE a soutenu 25 partenaires locaux, avec lesquels elle a signé des conventions de partenariat (cf. Emplois du Compte de Résultat par origine et destination ci-après).

ANALYSE ET EXPLICATIONS DES CHIFFRES DE L'EXERCICE 2023

L'activité 2023 de PARTAGE a été marquée par un léger tassement des produits de la générosité du public, avec une baisse en valeur des parrainages et des dons ponctuels, par rapport à 2022. La situation générale du pays avec une inflation en nette hausse a certainement influencé les donateurs. Les besoins croissants de solidarité en France, les crises, telles que le tremblement de terre au Maroc et les nombreux conflits à travers le monde ont pu orienter les dons vers d'autres priorités. La diversification des ressources amorcée ces dernières années permet de maintenir un niveau de ressources collectées proche de 2022.

Les principaux faits marquants de l'exercice 2023 :

- Transfert aux programmes de 5,4 millions d'€ à un niveau comparable à 2022 (en tenant comptes des désengagements en cours) et nettement plus élevé

qu'en 2021, ce qui permet de maintenir notre taux de mission sociale voisin de 80% ;

- Transformation des associations affiliées (AA) en antennes locales (AL) a été finalisée en 2023. Nous avons aujourd'hui 12 antennes locales opérationnelles sur le territoire français ;
- Ouverture effective d'un bureau régional Afrique de l'Ouest au Bénin avec l'embauche localement de deux personnes en portage salarial avec une autre ONG.

En 2023, l'évolution globale des ressources hors fonds dédiés est stable, avec les variations notables suivantes :

- Les ressources liées au parrainage atteignent 6 062 K€ en 2023 contre 6 156 K€ en 2022, avec un nombre de donateurs réguliers stable mais un parrainage moyen un peu plus faible. La campagne d'« upgrade » (augmentation du montant du don régulier) menée généralement annuellement n'a pas été programmée cette année.
- La baisse de nos ressources liées la générosité du public est due essentiellement aux dons ponctuels qui passent de 418 K€ en 2022 à 313 K€ en 2023. La création des antennes locales en remplacement des associations affiliées a fait baisser mécaniquement le montant des dons. Les ventes des anciennes associations affiliées étaient transmises et comptabilisées sous forme de dons à Partage. Les ventes des antennes locales sont maintenant comptabilisées sur la ligne des ventes ;
- Les trois subventions publiques mobilisées auprès de l'AFD sont en augmentation par rapport à 2022 mais en deçà de nos prévisions budgétaires, en particulier du fait de l'instabilité politique en Haïti où le programme a pris du retard ;
- Le niveau des legs est plus élevé qu'en 2022 et nettement au-dessus de la moyenne des 5 dernières années (866 K€ en 2023, +4,4 % vs. 2022) ;
- Le mécénat est en progression à 237 K€ en 2023 par rapport aux 207 K€ de 2022, avec de bonnes perspectives pour 2024 ;
- Les produits financiers sont en nette augmentation du fait du relèvement des taux d'intérêts passant de 17 K€ en 2022 à 90 K€ en 2023. Des arbitrages au profit de comptes et dépôts à terme ont été opérés sur les placements de trésorerie sur le dernier trimestre de 2023 afin de bénéficier pleinement de la hausse des taux sur 2024.

Concernant les charges, en 2023 les points marquants à noter sont les suivants :

- Les rémunérations d'intermédiaire et honoraires sont en augmentation de 29 k€ vs. 2022, bien que nettement en dessous du Budget 2023 (-87 K€ vs. budget) lié au coût du bureau régional au Bénin, à l'organisation de plusieurs audits terrains et évaluations externes et à l'accompagnement de PARTAGE dans la formulation d'une convention-programme co-financée par l'AFD ;

- Les charges de communication et de recherche de fonds sont en hausse de 3,3% par rapport à l'année précédente (+27 K€), du fait notamment des 50 ans de PARTAGE prévoyant une couverture médiatique et un accompagnement dans le développement de nos relations avec les médias ;
- Les dépenses de déplacements et missions sont en forte hausse. L'année des 50 ans de Partage, les déplacements des bénévoles dans le cadre du projet ECSI, l'ouverture du bureau régional au Bénin, ainsi que le retour à la normale des missions terrain après la période COVID expliquent cette augmentation ;

- Les charges de personnel sont en ligne avec le budget 2023 et correspondent aux évolutions stratégiques présentées dans le rapport d'activités.

L'exercice 2023 se solde par un excédent de 31 300 €, il sera proposé lors de l'Assemblée Générale de le porter en report à nouveau. Le budget 2024 est à l'équilibre (+1 K€). L'association continue sur la voie de diversification de ses ressources sur laquelle elle s'est engagée avec son nouveau modèle économique.



Guillaume SORDET
Trésorier

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Dans un souci de transparence et pour respecter les recommandations du Comité de la Charte du Don en Confiance, nous publions le compte de résultat 2023 de l'association présenté de manière comparative en regard des comptes de l'exercice précédent.

CHARGES	2023	2022	PRODUITS	2023	2022
60 - ACHATS	66 255	27 270	75 - PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 239 922	7 403 286
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	180 650	138 024	75 - AUTRES FONDS PRIVÉS : MÉCÉNAT	236 680	206 725
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	1 414 230	1 266 283	73 74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	654 635	627 314
63 - IMPÔTS ET TAXES	94 290	92 959	AUTRES PRODUITS	173 406	129 441
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 367 694	1 319 724	78 - REPRISES SUR PROVISIONS	3 106 501	3 321 705
65 - TRANSFERTS AUX PROGRAMMES ET AUTRES CHARGES DE GESTION	5 400 750	5 614 134	79 - TRANSFERTS DE CHARGES	22 939	16 896
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, FONDS DÉDIÉS	2 963 820	3 189 987			
Total charges d'exploitation	11 487 688	11 648 382	Total produits d'exploitation	11 434 084	11 705 367
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 53 604	56 985
66 - CHARGES FINANCIÈRES	1 131	5 089	76 - PRODUITS FINANCIERS	89 701	17 172
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 239	23 112	RÉSULTAT FINANCIER	88 570	12 083
Impôt sur les sociétés organisme à but non lucratif	13 849	1 958	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 422	5 765
			RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	10 183	- 17 347
TOTAL DES CHARGES	11 503 907	11 678 541	TOTAL PRODUITS	11 535 207	11 728 303
RÉSULTAT (EXCÉDENT)	31 300	49 762	RÉSULTAT (DÉFICIT)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	11 535 207	11 728 303	TOTAL GÉNÉRAL	11 535 207	11 728 303

CHIFFRES EXPRIMÉS EN EUROS.

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 2023

Cette présentation est liée à la nouvelle réglementation comptable ANC 2018-06.
La présentation selon ce format est faite depuis 2020.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 651 086	7 651 086	7 695 504	7 695 504
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	122 984		83 781	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	654 635		627 314	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	53		2 095	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	3 106 449	2 832 124	3 319 610	3 209 670
TOTAL	11 535 207	10 483 210	11 728 303	10 905 174
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	6 793 409	5 669 277	6 808 761	6 163 473
1.1 Réalisées en France	286 967	135 622	232 646	167 004
1.2 Réalisées à l'étranger	6 506 442	5 533 655	6 576 115	5 996 469
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 155 078	1 155 078	1 180 391	1 170 833
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	609 603	578 187	532 374	474 052
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	46 487	-	48 609	-
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	13 849		1 958	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	2 885 482	2 877 407	3 106 449	2 832 124
TOTAL	11 503 907	10 275 948	11 678 541	10 640 482
EXCÉDENT OU DÉFICIT	31 300	207 261	49 762	264 692

CHIFFRES EXPRIMÉS EN EUROS.

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

BILAN 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

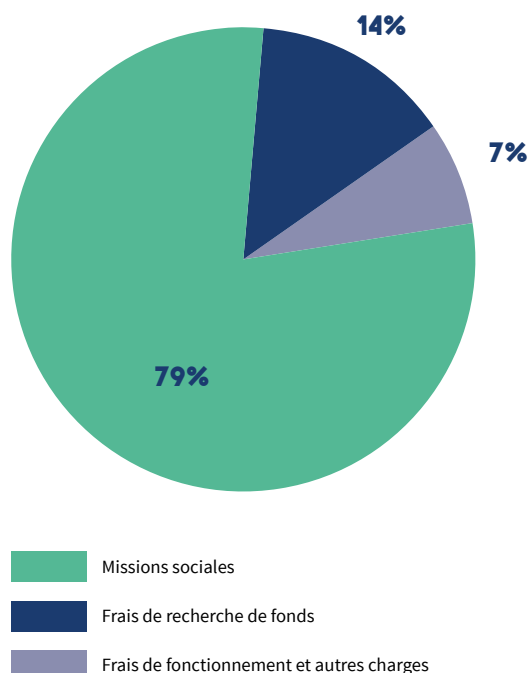
ACTIF	2023	2022
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles et corporelles	518 467	459 111
Biens legs destinés à être dédiés	238 791	317 250
SOUS-TOTAL	757 259	776 361
Immobilisations financières	2 003 314	2 338
SOUS-TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 760 572	778 699
ACTIF CIRCULANT		
Stocks en cours	3 288	2 380
Créances	224 821	98 829
Disponibilités	2 887 286	5 511 822
Charges constatées d'avance	22 607	21 442
Transferts d'avance	-	175 033
SOUS-TOTAL	22 607	196 475
SOUS-TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 138 002	5 809 506
TOTAL	5 898 574	6 588 205

CHIFFRES EXPRIMÉS EN EUROS.

PASSIF	2023	2022
FONDS PROPRES		
Réserve statutaire et report à nouveau	249 194	199 037
Résultat de l'exercice	31 300	49 762
Réserve pour projets associatifs	1 432 012	1 432 012
SOUS-TOTAL	1 712 506	1 681 206
Provisions pour risques & charges	197 134	150 700
Fonds reportés liés aux legs	238 791	317 250
Fonds dédiés	2 885 482	3 106 449
SOUS-TOTAL	3 124 273	3 423 699
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 758	246 267
Dettes fiscales et sociales	253 226	241 327
Créditeurs divers	14 853	264 838
Parrainages et subventions reçus d'avance	478 824	580 169
SOUS-TOTAL DETTES	864 661	1 332 601
TOTAL	5 898 574	6 588 205

CHIFFRES EXPRIMÉS EN EUROS.

AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES TOTALES SUR 2023 (CROD)



TRANSPARENCE

Les comptes annuels de l'association sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant.

Conformément à nos statuts, un Commissaire aux comptes, désigné par l'Assemblée générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice.

PARTAGE est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www.donenconfiance.org).

Par ailleurs, la Cour des comptes dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

L'intégralité de nos comptes 2023 (Bilan, Compte de résultat, C.E.R., C.R.O.D. et annexes) est disponible sur notre site internet www.partage.org et est déposée au journal officiel.



COMMENTAIRES SUR LE BILAN 2023

ACTIF

Au 31 décembre 2023, l'Actif Immobilisé d'un total de 2 761 K€, est composé :

- d'immobilisations corporelles et incorporelles, pour 518 K€ (valeur nette en hausse de 58 K€ vs. 2022 : +34 K€ immobilisation en cours du nouveau CRM, 27 K€ acquisition d'un véhicule pour le bureau régional Afrique de l'Ouest),
- de biens legs acceptés par le Conseil d'administration et destinés à être cédés pour 239 K€ (317 K€ en 2022), avec en contrepartie la ligne : fonds reportés liés aux legs, au passif du bilan (pour le même montant),
- et d'immobilisations financières (dépôts et cautionnements) pour 2 003 K€ : 2 comptes à terme ont été ouverts sur le dernier trimestre 2023 afin de bénéficier de la hausse des taux sur les placements de trésorerie.

L'Actif Circulant d'un montant de 3 138 K€ est constitué :

- de créances et régularisations (charges constatées d'avances, transferts d'avance) pour 247 K€,
- des disponibilités de l'association, comprenant les soldes de nos comptes en banque et soldes de caisse pour un total de 1 012 K€,
- d'un montant de 1 875 K€ au 31/12/2023 placés sur un compte sur livret (plus liquide que les comptes à termes mentionnés précédemment) souscrit pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association.

PASSIF

Les fonds propres de PARTAGE sont composés :

- de la réserve statutaire de 2 K€, du report à nouveau de 247 K€,
- du résultat de l'exercice d'un montant excédentaire de 31 K€ en instance d'affectation,
- de la réserve pour projets associatifs d'un montant de 1 432 K€

Les provisions pour risques et charges correspondent, d'une part, à la provision pour engagement de retraite des salariés d'un montant de 93 K€, et d'autre part à des provisions pour risques et charges pour un montant de 104 K€ (dont 74 K€ sur une convention de mécénat d'entreprise pour des produits non reçus avec une antériorité datant de 2020).

À la clôture de l'exercice, les fonds dédiés (y compris fonds dédiés sur subventions publiques) représentant un montant de 2 885 K€ enregistrent la partie des ressources affectée par des tiers ou à l'initiative de l'organisation,

à des projets définis préalablement et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'association.

Le niveau des fonds dédiés est en baisse pour la deuxième année consécutive (-221 K€). Un niveau de transfert aux programmes encore une fois élevé a permis de continuer à faire reculer le niveau des fonds dédiés, comme cela a été planifié au modèle économique à horizon 2030.

Les dettes (fournisseurs, sociales, fiscales, régularisations : factures non parvenues, transferts à effectuer) représentent 865 K€.

Elles comprennent trois subventions partiellement reçues d'avance de l'Agence Française de Développement pour un montant total de 233 K€.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSERVE

Objectifs :

La réserve pour projet associatif a pour objectifs :

- d'assurer, en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,
- de pouvoir faire face à des besoins imprévus,
- de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication, afin de contribuer à la pérennité de la mission de PARTAGE.

Le Conseil d'administration se prononce sur la gestion de cette réserve sur proposition de la Directrice Générale.

Durée d'autonomie :

Le niveau actuel de la réserve pour projet associatif au 31/12/2023, assure la pérennité de l'association, notamment en disposant d'un fonds de roulement (1 194 K€) permettant de couvrir 4,5 mois de fonctionnement courant.

INFORMATIONS CLÉS

INFORMATIONS	2023	2022
Effectif salariés (ETP) au 31/12	29,10	25,90
Effectif bénévoles	250	270
Montant annuel brut global des 3 rémunérations totales les plus élevées	181 167 €	175 740 €
Rémunération totale des membres du CA	0	0

**Association de solidarité internationale
fondée en 1973.
Régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique,
pouvant recevoir les legs, les donations
et assurances-vie.**



40, rue Vivenel - B.P. 70311
60203 COMPIEGNE cedex - FRANCE

Tél. : 03 44 20 92 92

E-mail : info@partage.org

www.partage.org

